



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

No: 67
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 12 SEPTEMBRE 1979

ENTRETIENS CANADO-AMÉRICAINS SUR LES PROBLÈMES DE PÊCHES SUR LA CÔTE OUEST

Des représentants canadiens et américains se sont réunis à Ottawa le 12 septembre pour étudier le problème de l'albacore (thon blanc) et les autres questions relatives aux pêches sur la côte ouest. La délégation canadienne était dirigée par l'ambassadeur Marcel Cadieux, négociateur spécial pour les frontières maritimes canado-américaines et les questions connexes des ressources, et comprenait des représentants des ministères des Affaires extérieures et des Pêches et Océans. La délégation américaine était dirigée par l'ambassadeur John Negroponce, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Océans et aux Pêches, et se composait de représentants du département d'Etat, de l'Administration nationale des océans et de l'atmosphère (NOAA), du Pacific Regional Fisheries Management Council et du département des Pêches de l'Etat de Washington.

Les entretiens s'inséraient dans le cadre d'une série de discussions sur une vaste gamme de questions relatives aux pêches sur la côte ouest auxquelles s'intéressent les deux gouvernements. Les deux parties ont envisagé la possibilité d'en venir à un accord pour la présente saison de pêche au thon, mais ont conclu que la chose ne serait pas possible étant donné que la saison est déjà avancée. Dans les circonstances, les deux parties ont concentré leur attention sur la possibilité d'établir, l'an prochain, des arrangements de pêche mutuellement acceptables prévoyant notamment l'accès des thoniers américains aux stocks d'albacore se trouvant à l'intérieur de la zone canadienne des 200 milles. Bien qu'aucune solution n'ait été trouvée pour l'immédiat, des progrès ont été réalisés en ce qui concerne la clarification des problèmes et le recensement des avenues possibles de coopération, tant sur le plan bilatéral que par la voie de discussions multilatérales permanentes sur la gestion des ressources en thon dans la partie est de l'océan Pacifique. Les deux parties sont convenues de se réunir à nouveau à une date ultérieure en vue de poursuivre les discussions, après qu'elles auront eu l'occasion de consulter les pêcheurs de la côte ouest.